

CHAMBRE DES COMMUNES

Lundi le 19 février 1962

La séance est ouverte à onze heures.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES BERMUDES—CONFÉRENCE DE REPRÉSENTANTS
PARLEMENTAIRES DES ÉTATS-UNIS, DU
ROYAUME-UNI ET DU CANADA

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je désire annoncer qu'une délégation de parlementaires canadiens a été invitée à assister à une conférence officielle de chefs du Congrès des États-Unis et des Parlements du Royaume-Uni et du Canada qui se tiendra aux Bermudes du 20 au 25 de ce mois. La délégation du Canada sera dirigée par le ministre des Finances (M. Fleming), qui sera accompagné du ministre des Mines et des Relevés techniques (M. Flynn), de l'honorable député d'Essex-Est (M. Martin), de l'honorable député d'York-Ouest (M. Hamilton) et de l'honorable député de Peace-River (M. Baldwin).

On m'informe que cette conférence a pour but de permettre des entretiens officiels et confidentiels sur un certain nombre d'importantes questions de politique étrangère, notamment les relations entre l'Est et l'Ouest, y compris la suppression des essais nucléaires, le désarmement et le problème de Berlin, l'OTAN et les problèmes connexes en Europe, la coopération économique, les problèmes commerciaux et financiers de l'Europe, le Marché commun et l'aide aux pays en évolution et les relations entre les pays du Commonwealth et les États-Unis.

Cette conférence est la deuxième du genre et j'estime que la rencontre de représentants du Royaume-Uni, des États-Unis et du Canada est des plus profitables et utiles.

(Plus tard)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Les membres de notre groupe, aussi uni que prévoyant... (Exclamations) ...ont trouvé la déclaration annonçant la conférence interparlementaire aux Bermudes fort intéressante et espèrent que la rencontre servira à des fins utiles. Cependant, je voudrais que le premier ministre explique à la Chambre pourquoi il n'a pas recouru à la pratique traditionnelle, en nommant des membres de tous les partis pour

faire partie de la délégation du Canada à cette conférence interparlementaire, de façon que le Parlement puisse être complètement représenté, comme il convient.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne cette délégation, qui est de nature particulière, le procédé que mentionne le député n'a jamais été suivi. En tout cas, il serait très loin de ma pensée d'apporter dans les travaux d'aujourd'hui un élément de mésentente. Mais je doute qu'il ait été possible d'arriver à un accord à cet égard.

LES FINANCES

LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL—DÉCLARATION AU SUJET DE LA RÉUNION DU CONSEIL
EXÉCUTIF

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le ministre des Finances aurait-il quelque chose à dire à propos de l'observation attribuée, par la *Presse canadienne*, à un porte-parole du Fonds monétaire international, selon laquelle le Fonds ne peut pas abandonner l'idée de voir établir une valeur au pair effective, en ce qui concerne le dollar canadien, conformément aux articles de la convention?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, lors de la réunion du conseil exécutif du Fonds monétaire international, tenue vendredi dernier, aucune entente ni aucun engagement n'ont été pris au nom du Canada.

Étant donné la façon dont on a exagéré la nature des entretiens, peut-être convient-il que j'explique sur quoi portaient au juste ces consultations.

C'étaient tout simplement des consultations de routine, prévues par l'article 8 du règlement du Fonds. Il y avait eu auparavant des consultations, sous l'empire de l'article 14, à propos des pays qui n'avaient pas institué la convertibilité. Lorsque la convertibilité a été instaurée, certains pays qui avaient été visés par l'article 14 devenaient maintenant assujettis à l'article 8 et se trouvaient alors dans la même situation que le Canada. Le Canada n'a jamais été visé par l'article 14. On avait alors exprimé le désir de voir ces consultations se continuer, parce qu'on les avait trouvées utiles par le passé.